

ATELIER 6 : Quels devoirs et quelle cohérence entre professeurs ? Des spécificités disciplinaires ?

SYNTHÈSE DE LA PRÉSENTATION D'EXPÉRIENCE ET DES ÉCHANGES

Points forts des dispositifs présentés ?

- Réflexion du collège des IPR sur les attentes communes des devoirs (quantité, fréquence, contenus, complexité, explicitation des consignes, évaluation)
- Déclinaison disciplinaire
- Production d'un guide, qui peut servir de point d'appui à l'animation ou la réflexion au sein des équipes
- Prise de conscience facilitée de ce que représente le cumul des travaux demandés aux élèves.

Difficultés rencontrées - pistes pour les dépasser ?

- Chaque discipline a construit son propre référentiel sans se référer aux attentes communes.
- Guide prescriptif, peu opérationnel pour les encadrants DF.

Apports issus des échanges ?

- Elaboration de guides plus opérationnels et concis à l'attention des parents, des élèves et des différents encadrants.

MISE EN PERSPECTIVE EN ACADÉMIE : QUELS RÉINVESTISSEMENTS ?

- Dans les établissements, ce guide est le support d'une réflexion commune des équipes qui peut amener à :
 - Instaurer des pratiques communes concernant le travail des élèves
 - Réguler la quantité de devoirs donnés aux élèves
 - Afficher dans les classes les attentes communes définies par les enseignants
- Impulser une véritable dimension pédagogique et didactique au conseil d'enseignement
- Créer sur la base de ce document une version élève et une version encadrant.